Une délégation de députés des Amériques observera le déroulement des élections brésiliennes

Brasília, le 28 septembre 2006 – Le député de l'Assemblée nationale du Québec et président de la Commission de la démocratie et de la paix de la **Confédération parlementaire des Amériques** (COPA), M. Éric R. Mercier, dirigera la troisième mission d'observation électorale de la COPA du 28 septembre au 2 octobre. Après la Bolivie en décembre 2005 et le Mexique en juin 2006, c'est à Brasília au Brésil que se rendront les parlementaires de la COPA en tant qu'invités internationaux pour témoigner du déroulement des élections présidentielle et législatives qui s'y tiendront le 1er octobre. La délégation sera également composée de Mme Edda E. Acuña, première vice-présidente de la COPA et sénatrice de la province de Buenos Aires (Argentine), Mme Jhannett Madriz Sotillo, ex-présidente de la COPA et vice-présidente du Parlement andin (Venezuela), de Mme María Elena D'Andrea (Chambre des députés de la province San Luis, Argentine), de M. Jacques Côté (Assemblée nationale du Québec), de Mme Nora Estrada (Chambre des députés de la province San Luis, Argentine) et de M. Efráín Villanueva (Congrès de l'État de Quintana Roo, Mexique).

Invités par le Tribunal électoral supérieur du Brésil, les parlementaires de la COPA procéderont le jour du scrutin à une observation technique du déroulement des élections de ce pays qui a été, en 2000, le premier au monde à tenir un scrutin informatisé sur tout son territoire. En plus, ils comptent rencontrer des représentants d'institutions et d'organisations impliquées dans l'organisation des élections, notamment des candidats, des responsables de partis politiques et d'organisations de la société civile.

Les parlementaires seront assistés de M. Jacques Paquet, secrétaire de la Commission de la démocratie et de la paix et de M. Octavio Soares, adjoint du Directeur général des élections du Québec.

Fondée à Québec en 1997, la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) est une organisation qui réunit plus de 300 assemblées parlementaires d'États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, ainsi que des parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques. Elle favorise la concertation sur des enjeux liés à la coopération interaméricaine et à l'intégration continentale, et contribue au renforcement de la démocratie parlementaire, et à l'édification d'une communauté des Amériques fondée sur le respect de la dignité et des droits de la personne, la paix, la démocratie, la solidarité entre les peuples, la justice sociale et l'équité entre les sexes.

- 30 -